

Province de Québec
Municipalité de La Doré
Mardi, 7 septembre 2010

PROCÈS VERBAL de la session spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le mardi 7 septembre, à 7h30, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M. Jacques Asselin, maire
M^{me} Catherine Bonneau, conseillère
Hélène Gagnon, conseillère
MM. Pierre-Paul Lalancette, conseiller
Michel Simard, conseiller
Marc Perron, conseiller
René Perron, Directeur général

Est absente :

M^{me} Marjolaine Simard, conseillère

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire ouvre la séance, récite la prière d'usage, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Appel d'offres entretien d'hiver des chemins
2. Appel d'offres entretien d'hiver des trottoirs et des bornes fontaines

POINT 1.0

RÉSOLUTION 2010-09-183

APPEL D'OFFRES ENTRETIEN D'HIVER DES CHEMINS

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande des appels d'offres pour l'entretien d'hiver des chemins et rues pour les trois prochaines saisons hivernales incluant une option pour 2 années supplémentaires. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées. Les soumissions seront reçues jusqu'au 23 septembre 2010 à 14h00. Les appels d'offres paraîtront dans les journaux l'Étoile du Lac, le Nouvelles-Hebdo et Le Point du 8 septembre 2010 et sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec.

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2010-09-184

APPEL D'OFFRES ENTRETIEN D'HIVER DES TROTTOIRS ET DES BORNES FONTAINES

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande des appels d'offres pour l'entretien d'hiver des trottoirs et des bornes fontaines pour les trois prochaines saisons hivernales incluant une option pour 2 années supplémentaires. La

Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées. Les soumissions seront reçues jusqu'au 23 septembre 2010 à 14h00. Les appels d'offres paraîtront dans les journaux l'Étoile du Lac, le Nouvelles-Hebdo et Le Point du 8 septembre 2010 et sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Jacques Asselin,
Maire

René Perron, M.B.A., M.A. en études régionales
Directeur général